

Actualité – ressources

« I AM », des parcours en partage

En partenariat avec l'association Génériques, l'école de la deuxième chance Côte d'Opale a conçu une exposition originale pour laquelle des entretiens ont été réalisés dans diverses villes des Hauts-de-France.



Huit rencontres forment ainsi « I AM » et sont à portée de clic ou d'exposition : elles figurent sur autant de panneaux et de vidéos et permettent d'aborder les thèmes de l'immigration et de l'emploi.

La trame des entretiens a été définie lors d'un atelier d'écriture avec les jeunes de l'école.

« I AM » renvoie à la dernière question posée aux personnes rencontrées : « Pouvez-vous me dire : « Je suis un travailleur » dans votre langue maternelle ? » Et comme l'imagination n'a pas manqué, ce titre d'exposition correspond également aux initiales des mots qui ont déterminé les investigations des jeunes, « ici, ailleurs et maintenant ».

De Dunkerque à Arras, de Douai à Amiens, ce sont huit femmes et hommes qui se sont livrés. Ils témoignent de métiers divers mais aussi d'expériences migratoires variées, étant originaires de diverses régions du monde : Beatrice (Arras) est italienne, elle est doctorante à l'Université d'Artois à Arras ;

Christopher (Lille) est guinéen, il commence un BTS en produits industriels ; Clarisse (Amiens) est congolaise, elle travaille dans la restauration ; Erdène (Dunkerque) est chinois, il travaille dans un garage après une formation avec l'école de la deuxième chance ; Eriko (Dunkerque) est japonaise et est

créatrice de bijoux ;

Hakim (Dunkerque) est marocain, il travaille sur le site de la centrale nucléaire de Gravelines ; Samate (Dunkerque) est marocain. Retraité, il travaillait depuis 1963 dans les mines de charbon dans le Pas-de-Calais ;

[suite p. 2](#)

Vous voulez participer à cette revue, réagir à un article, nous proposer une contribution, n'hésitez pas à nous contacter !
(nos coordonnées en page 3)

Sommaire

Actualité – ressources

- « I AM », des parcours en partage 1

Paroles libres

- Chemins de l'expression populaire 2
- Accueillir des marcheurs 2

Dossier

La participation des habitants des quartiers populaires à la vie de la cité

- Une « conférence gesticulée » sur la politique de la ville 3
- Participation des habitants à la politique de la ville depuis leur quartier 3
- La conférence gesticulée, objet de communication non identifié ? 4
- La conférence populaire, un outil d'agitation et de construction collective où les participants sont les conférenciers 4
- Le parlement des jeunes 5
- Les lois proposées par des jeunes 5
- La CRUE, espace public délibératif d'initiative citoyenne 6
- Les neuf conditions de la coconstruction 6
- Les conseils citoyens ou les difficiles débuts d'une offre institutionnelle de participation 6
- Retour sur une expérience au conseil citoyen Étouvie 6
- Laurence Potin, habitante membre du conseil citoyen Étouvie 6
- Gérard Masson, membre du conseil citoyen Étouvie, collège associations 7
- L'expérience des tables de quartier 8
- Angélique Perrier, habitante membre de la table de quartier Étouvie 8

Dossier

La participation des habitants des quartiers populaires à la vie de la cité



Yolande (Amiens) est gabonaise, elle suit une formation en cuisine.

Cette diversité de lieux et d'expressions a eu de nombreux intérêts pour les jeunes. Transformés en véritables reporters leur mobilité a été exercée.

Les stagiaires et écoles de la deuxième chance du territoire ont également été mis à contribution.

Une « journée de la diversité » a de même permis aux jeunes de l'école de la Côte d'Opale d'échanger idées et expériences. Des ateliers

menés par EDF (la Fondation a financé le projet), Génériques et l'association Cefir (qui organise notamment de nombreux échanges de jeunes) ouvraient des débats sur les questions d'inclusion, d'intégration, ou encore sur les apports des échanges migratoires et la déconstruction de préjugés.

Pour en savoir plus et notamment regarder les vidéos des entretiens, rendez-vous sur le site Internet de Génériques : <http://www.generiques.org/les-entretiens-oraux-de-lexposition-i-am/>



Paroles libres

Chemins de l'expression populaire

« Traverse » regroupe une série d'actions portées par Colères du présent et ses partenaires dans le bassin minier des Hauts-de-France. Dans ce territoire, ateliers d'écriture, de dessins, de photos et d'édition sont menés par de nombreux intervenants permettant à chacun de raconter son quotidien ou de l'imaginer. C'est l'occasion de donner sa perception d'un paysage, d'une image, d'une rencontre, de ces petites histoires qui nous rassemblent, nous construisent, nous dépassent...

Chacun appréhende et se représente différemment son environnement. Les ateliers permettent d'assembler et de mêler ses représentations autant que de consolider la pratique et l'usage de la langue en échangeant sur les sens que l'on

d'emprunter collectivement, un condensé de vies, un raccourci de nous à vous, habitants, écrivains, photographes, lecteurs.

François Annycke

Directeur de Colères du présent

www.coleresdupresent.com



peut donner aux mots que l'on emploie. Ils ont également été conçus pour découvrir les étapes successives de la création d'un livre.

Lors du Salon du livre d'expression populaire et de critique sociale, le 1^{er} mai prochain à Arras, trois nouveaux titres viendront enrichir la collection « Traverse », issue de ces initiatives, portant leur nombre à douze. À cela s'ajoutent des cartes sensibles des territoires parcourus par des écrivains et artistes autant que par les habitants eux-mêmes, qui montrent autant de nouveaux chemins.

Ils sont les véhicules que nous vous proposons

Cet espace est destiné à l'expression de ceux qui agissent au quotidien dans les champs des migrations, de la diversité et des politiques urbaines. N'hésitez pas à nous faire parvenir votre contribution. La rédaction se réserve le choix des textes publiés. Les propos qui y sont tenus n'engagent que leurs auteurs.

Accueillir des marcheurs

L'auberge des migrants, en collaboration avec la Roya citoyenne et des relais locaux, organise une « marche citoyenne pour l'accueil des migrants ». De la frontière franco-italienne à la frontière franco-britannique, ce sont entre trente et cinquante marcheuses et marcheurs qui parcourront une soixantaine de villes et plusieurs milliers de kilomètres du 1^{er} mai au 7 juillet 2018 pour alerter l'opinion publique sur le blocage des frontières et la politique d'accueil des réfugiés par la France. Le second objectif est de collecter des fonds pour les associations calaisiennes d'aide aux migrants.

La marche citoyenne passera en Hauts-de-France du 22 juin (Senlis) au 7 juillet (Calais).

À l'arrivée de chaque étape, les citoyens seront vivement invités à accueillir les marcheurs et à entrer avec eux dans la ville afin de manifester leur soutien.

La liste des étapes en Hauts-de-France :

Goussainville-Senlis, 22 juin
Senlis-Compiègne, 23 juin
Compiègne-Noyon, 24 juin
Noyon-Ham, 25 et 26 juin
Ham-Saint-Quentin, 27 juin
Saint-Quentin-Cambrai, 28 juin
Cambrai-Douai, 29 juin
Douai-Orchies, 30 juin
Orchies-Lille, 1 juillet et 2 juillet
Lille-Bailleul, 3 juillet
Bailleul-Steenvoorde, 4 juillet
Steenvoorde-Grande-Synthe, 5 juillet
Grande-Synthe-Gravelines, 6 juillet
Gravelines-Calais, 7 juillet

L'auberge des migrants est à la recherche de relais locaux qui pourraient l'aider à trouver l'hébergement, le lieu pour les repas, à définir l'itinéraire précis et organiser l'événement permettant la rencontre avec les citoyens. marche.auberge@gmail.com
<https://www.laubergedesmigrants.fr/fr/la-marche-citoyenne/>



LA PARTICIPATION DES HABITANTS DES QUARTIERS POPULAIRES À LA VIE DE LA CITÉ

Retour sur les rencontres

« Inventons la démocratie, notre parole est légitime »

Les rencontres « Inventons la démocratie notre parole est légitime » ont réuni, à Amiens du 15 au 18 mars 2017, des habitants, des universitaires, des étudiants, des travailleurs sociaux et des militants associatifs autour d'une réflexion sur la citoyenneté et la possible parole publique en milieu populaire¹.

Dans les quartiers populaires se sont développées des prises de parole autonomes, comme à Étouvie, quartier d'Amiens de 8 000 habitants connu pour sa tradition participative (théâtre d'intervention sociale, commission rénovation urbaine, table de quartier). Ces prises de parole citoyennes cohabitent avec des offres plus institutionnelles de participation : réunions publiques, balades urbaines... et, plus récemment, conseils citoyens.

Il s'agissait par ces rencontres, notamment sur la base des expériences participatives à Étouvie, de questionner les conditions et les exigences pour une participation réelle des « sans-voix », c'est-à-dire de celles et ceux qui sont le plus éloignés de la sphère politique.

Conférence gesticulée, parlement des jeunes, débat sur la rénovation urbaine, conférence populaire, porteurs de parole : l'objectif ici est l'émergence d'une parole libre et la circulation des idées.

Le dossier revient sur les moments forts des rencontres et propose des éclairages à partir de témoignages des habitants du quartier Étouvie.

1. Elles ont été organisées par le CSC (centre social et culturel) d'Étouvie, des enseignants

chercheurs en science politique de l'UPJV-CURAPP-ESS (université de Picardie Jules-Verne, Centre universitaire de recherches sur l'action publique et le politique, épistémologie et sciences sociales), LE CAP (Lieu d'échanges sur la citoyenneté et l'action publique), l'AESP (Association des étudiants en science politique d'Amiens), la BSP (La boîte sans projet), CARMEN, les habitants d'Étouvie.

À cette occasion, une étape du tour de France de Pas sans nous a été accueillie, notamment M.-H. Bacqué, coauteur avec M. Mechmache du rapport *Pour une réforme radicale de la politique de la ville. Citoyenneté et pouvoir d'agir dans les quartiers populaires, ça ne se fera plus sans nous*, remis au ministre délégué chargé de la Ville, le 8 juillet 2013.

Dossier coordonné par Myriam Bachir, enseignant chercheur, maître de conférence en science politique (CURAPP-ESS UPJV) et présidente de LE CAP. Coécrit avec Amandine Perrier, Catherine Renaud, Myriam Titi, Laurence Potin, Gérard Masson, Romain Ladent et Xavier Desjonquères.

À Ghislaine Roche

UNE « CONFÉRENCE GESTICULÉE » SUR LA POLITIQUE DE LA VILLE

Mêlant du savoir froid (issu de la sociologie politique), du savoir chaud (expériences privées, professionnelles, associatives, militantes), une conférence gesticulée collective a permis d'inscrire les vécus individuels dans une dimension collective, sociale et politique. Ici huit conféren-

ciers se partagent la scène, s'y succèdent et s'y donnent la réplique.

Participation des habitants à la politique de la ville depuis leur quartier

Myriam Titi, conférencière, habitante d'Étouvie

Je m'appelle Myriam, j'habite le quartier d'Étouvie dont j'apprécie le cadre verdoyant mais qui souffre aussi de misère et de lassitude au quotidien :

rues désertées, enfants livrés à l'ennui, absence de commerces, d'aires de jeux, bref beaucoup de désœuvrement.

Heureusement, grâce à son tissu associatif notamment, Étouvie offre des perspectives de rencontres et de réflexions. Ainsi par l'intermédiaire du centre social et culturel, j'ai pu échanger autour des « tables de quartier² » et participer à la formation citoyenne conduite par la BSP. Cela

2. Voir p. 8.

INTERSENS – villes et territoires, diversités et égalités en Picardie – est édité par l'EPI diversités et migrations en Hauts-de-France et la Licorne.

EPI : 21 rue de Sully, espace 22, 80000 Amiens. Tél. 03 22 91 92 38.

Fax 09 82 63 44 26. epi.crdm@gmail.com - www.epi-diversites-migrations.com

Licorne : 10 rue Victor-Duvauchelle, 80000 Amiens. Tél. 03 22 91 55 24.

editions.licorne@wanadoo.fr

Ont collaboré à ce numéro : Soizic Cayer, Anne Dechoz, Maria-Isabel Dos Santos, Alain Merckaert, Nelly Salé.

Merci aux auteurs des articles et à toutes les personnes qui nous ont donné des informations.

Photos :

- p. 1 et 2, photos fournies par les producteurs des articles ;
- les photos du dossier sont extraites du film *Inventons la démocratie, récit de trois jours de rencontres* réalisé par CARMEN sous la direction de Sylvie Coren.

Directeurs de publication : Maria-Isabel Dos Santos, Alain Merckaert.

Impression : Imprimerie Moderne de Bayeux.

Trimestriel. Dépôt légal à parution.

ISSN : 2101-910x

Réalisé avec le soutien de la préfecture de la région Hauts-de-France/SGAR, du Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET)/direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale des Hauts-de-France (DRJSCS).



m'a permis dans une convivialité informelle de prendre de l'assurance, d'affiner ma réflexion en partageant mes idées avec le groupe et réciproquement. C'est de ce désir de réfléchir ensemble sur la démocratie participative qu'est née mon envie de prendre part à la conférence gesticulée qui s'est tenue le 18 mars 2017 à la fac de droit et de science politique d'Amiens.

À partir du thème du contrat de ville, mon approche a été, en premier lieu, de repérer les définitions multiples du mot « citoyen » à travers l'histoire. J'ai également illustré mon propos par un texte de Victor Hugo affirmant la profondeur et les exigences de la devise fondatrice de la République française : « Liberté, Égalité, Fraternité ». Pour finir, il me tenait à cœur de raviver le souvenir de symboles citoyens forts comme les marches pacifiques (par exemple : la marche de Washington de Martin Luther King, la marche du sel de Gandhi) ou encore les deux poings brandis de Tommie Smith et John Carlos lors des JO de Mexico en 1968, ou plus proches de nous les mobilisations des « sans » (« sans-papiers », « sans-logement », « sans-ressources »...), qui montrent hélas que rien n'est acquis et que le chemin de l'égalité et de la fraternité est encore en friche. À ce titre, l'idée de faire une politique spéciale en direction des « quartiers populaires », baptisée politique de la ville, n'est-elle pas une manifestation de l'actualité et de la persistance des inégalités entre les citoyens d'une même ville aujourd'hui en France ?

Cette conférence n'est cependant pas une pure représentation de théâtre. C'est pour moi aussi un acte de citoyenneté. C'est dire à un public qui pourra ensuite partager avec d'autres son ressenti face aux institutions en charge de la politique de la ville. Cette forme hybride de transmission nourrie de nos expériences personnelles permet de faire mûrir la réflexion et d'ouvrir au débat. Cette conférence gesticulée m'a donné l'envie de grandir en tant que citoyenne et de reconstruire avec d'autres une citoyenneté plus juste et plus riche.

C'est une autre façon de témoigner et de diffuser de la connaissance théorique et vécue.

Ce fut une agréable expérience, avec dans l'amphi de la faculté une belle écoute du public qui nous a surpris et émus par son intensité.

Nous avons rejoué cette première conférence lors de différentes manifestations auxquelles nous avons été conviés pour notre plus grand plaisir (Nanterre, Angers). Nous sommes fiers de cette diffusion et nous nourrissons l'es-

poir que chacun de son côté pourra s'approprier ce savoir-faire et s'engager dans une démarche critique de coconstruction. Pour finir, je vous encourage tous à faire gesticuler les mots et les idées sans complexes, en toute liberté et surtout en toute légitimité.

La conférence gesticulée, objet de communication non identifié ?

Catherine Renaud, présidente du CSC Étouvie

Spectatrice au départ (lors d'une venue de Frank Lepage à Amiens), participante aujourd'hui. Tout d'abord, une expérience collective avec des habitants d'Étouvie et La boîte sans projet. Avec la BSP, nous avons bâti cette conférence... et pas dans la douleur, au contraire. La parole a circulé, nous avons raconté, nous avons échangé, nous avons construit cette conférence en apprenant, sur nous-mêmes, les autres, et cela a pris sens !

Enfin, politique de la ville, contrat de ville, conseil citoyen ont pris une coloration humaine pour chacun d'entre nous. Les mots se sont « remplis ».

Première prestation en mars 2017, à la faculté, dans le cadre des rencontres citoyennes « Inventons la démocratie ». Le trac, ça c'est sûr ! Mais ensuite... le bonheur !

Nos auditeurs sont venus échanger avec les uns ou les autres. Nous avons été des porteurs de paroles, d'expériences.

Une heure, tout le monde a écouté.

Mission remplie, les messages sont passés, nos expériences vécues entendues et notre perception de la politique de la ville également.

Alors oui, heureuse de ce premier résultat et puis, fière ensuite, quand Marie-Hélène Bacqué nous a demandé de venir présenter la conférence à Nanterre, le 1^{er} juillet, lors de l'évaluation nationale des conseils citoyens.

Oui, fière encore lorsque notre conférence a été présentée à Angers, fin août, dans le cadre de la 1^{ère} université d'été des quartiers populaires.

Aujourd'hui, me voilà devenue conférencière gesticulante avec Angélique, Gérard, Myriam, Xavier, Laurence, Audrey, Romain et j'aime ça !

À quand la prochaine ?

LA CONFÉRENCE POPULAIRE, UN MODE DE CONSTRUCTION COLLECTIVE, C'EST QUI SONT LES CONFÉRENCIERS

Romain Ladent, président de La boîte sans projet

Dans une conférence populaire, un groupe se met en situation pour partager des savoirs de chacun. Cette production s'opère dans la rencontre entre les uns et les autres au lieu de l'apprendre d'une seule personne. C'est une chose solidaire (mutualisation des points de vue), ludique.

Une grande question nous a été posée : « Quelle est la place de la conférence ? » Il s'agissait en groupes de cinq-six personnes de parler de nous, de la manière dont on recevait cette question et dans un deuxième temps de formuler une question plus précise.

Notre question a été remise à un groupe voisin, tandis qu'une nouvelle question issue d'un autre groupe nous était destinée. Un joyeux brouhaha d'un genre nouveau régnait dans l'amphithéâtre de la fac de droit et de science politique de l'université de Picardie Jules-Verne (UPJV), les gens circulaient par-dessus les tables, des éclats de rire punctuaient les temps de réflexion. La conférence populaire s'est terminée par un temps de restitution débouchant sur des propositions d'action reproduites ici.

Codécision – Coconstruction

- Comment faire en sorte que les habitants soient plus intégrés dans les décisions ? Comment faire pour que les savoirs et les compétences des habitants soient pris en compte dans les choix politiques des associations et autres collectifs pour être plus et mieux entendus ?
- Quelle place de tous les habitants dans les conseils citoyens ?

Les conditions de la participation

- Quelles sont les conditions d'une prise de parole ?
- Quelle posture les institutions peuvent-elles adopter pour faciliter la participation ?
- Comment éviter les risques d'instrumentalisation de la participation ?

Le rapport à la parole

- Pourquoi les habitants ne participent-ils pas ?
- Le dialogue habitant-institution

Des règles de la participation

- jouer la transparence (partager ses idées) ;
- accorder du temps à l'autre ;
- se mettre dans une posture d'écoute ;
- donner des motivations ;
- justifier et motiver ses propositions ;
- faire respecter les règles ;
- reconnaître tout ce qu'il y a de positif dans ce qu'on implique ;
- reconnaître tout ce qu'il y a de négatif dans ce qu'on implique ;
- ne pas dénigrer les autres ;
- ne pas réduire les autres à des étrangers.

Propositions d'action :

- des assemblées citoyennes et des référendums d'initiative populaire ;
- des collectifs d'habitants et d'associations ;
- des médiations au pied d'immeubles ;
- des cafés-citoyens ;
- se former et se coformer ;
- informer les habitants de leur réseau d'associations ;
- organiser des lieux participatifs indépendants du pouvoir.



N OUTIL D'AGITATION ET E OÙ LES PARTICIPANTS

pour produire collectivement de la connaissance à partir
entre des opinions. Les participants apprennent quelque
personne. C'est un moment convivial (idée du partage),

es citoyens dans les politiques qui les concernent ? »



publics ? Comment les habitants peuvent-ils utiliser les
des décideurs ?
(CC) ?

litér la codécision avec les habitants ?
ation ?

au pouvoir politique

politiques ont-ils peur de ce qui vient « d'en bas » ?
habitants, élus, techniciens est-il possible ?

du jeu pour les institutions :

arence (exigence d'informations claires et objecti-

emps à la participation ;

une posture modeste et d'écoute ;

oyens réels ;

ntiver les choix, les refus de prise en compte des

la loi (par exemple l'autonomie des CC) et respect-

la coconstruction des projets urbains ;

us les espaces de débat public ;

er les capacités de réflexion et de proposition des

la citoyenneté à la nationalité et prendre en compte

tiative citoyenne ;

ouvoir politique.

LE PARLEMENT DES JEUNES

Myriam Bachir

Les rencontres « Inventons la démocratie » ont
aussi donné la parole aux jeunes des quar-
tiers populaires regroupés en assemblée dé-
libérative. Il s'agissait de favoriser l'expres-
sion de leurs préoccupations par l'expérimen-
tation démocratique.

La méthode

1. Des porteurs de parole vont à la rencontre
des passants pour leur demander quelle loi amé-

liorerait selon eux l'avenir des jeunes (les étu-
diants de l'AESP ont recueilli les propositions) ;
2. Les jeunes ont travaillé par groupes pour pré-
parer des propositions de loi ;
3. Deux professionnels ont animé l'assemblée ;
4. Les jeunes sont invités à exposer leurs pro-
positions de loi et à les argumenter. À la suite
des débats, des amendements peuvent être pro-
posés et, après délibération, la proposition de
loi est soumise au vote à main levée.

Les lois proposées par des jeunes

Éducation

- Proposer un suivi adapté à chacun pour éviter l'échec scolaire.
- Prendre en compte les savoirs existants dès le plus jeune âge.
- Être valorisé (les enseignants ne valorisent pas assez, il y a trop de notes).
- Commencer l'école à 10 heures (le cerveau n'est pas en route à 8 heures).
- Payer les élèves pour aller à l'école.

Débat : cela n'incite pas au travail ; on ne motive pas avec de l'argent, la valorisation par la parole ça vaut beaucoup plus ; la connaissance n'a pas de prix ; trop d'écoliers paient pour aller à l'école.

- Que les diplômes soient plus reconnus.

Débat : le bac n'apporte rien, valoriser les compétences.

- Améliorer l'orientation en fin de formation.
- Gratuité du permis de conduire pour les jeunes.

Loisirs

- Droit à une activité sportive et culturelle gratuite.
- Pouvoir faire un voyage en famille une fois par mois.

Santé

- Stop à la pollution.
- Santé gratuite pour les personnes sans travail et à la retraite.

Débat : qui va payer ? « Faire payer les riches, les riches s'enrichissent sur nous. »

Emploi

- Aider l'accès à l'emploi des jeunes.
- Plus de jobs étudiants pendant les vacances.

Débat : il faut aux étudiants un revenu sans travail pour garder du temps pour les études.

- Ne pas payer des allocations chômage sans un travail ou un apprentissage en contrepartie ; toucher de l'argent et « faire dodo », ce n'est pas bon.

Débat : le chômage est un droit en contrepartie de cotisations. Oui à des formations offertes en plus. Il y a la question des jeunes qui n'ont pas cotisé, un revenu universel peut être une solution. Ne pas donner l'impression que tous les chômeurs sont des profiteurs.

Pauvreté

- Gratuité des magasins de proximité une fois par mois pour les plus démunis.
- Collecte organisée par le maire pour les plus pauvres.

Cadre de vie

- Adapter les espaces publics aux personnes à mobilité réduite.
- Plus de transports en commun pour ceux qui travaillent très tôt ou très tard. Cela fera moins de pollution.

Débat : on peut aussi aller à vélo. « Tu vas en vélo quand il neige ? »

Monde

- Pouvoir voyager sans visa avec un passeport mondial.
- Construire des stations d'épuration en Afrique pour que l'eau soit potable.

Il ressort de l'expérience l'idée d'une inversion du mode de communication habituel où le jeune écoute et suit l'adulte dans son raisonnement. Les participants disent s'être perçus acteurs au même titre qu'un professeur ou un animateur et un peu plus citoyens.



LA CRUE ESPACE PUBLIC DÉLIBÉRATIF D'INITIATIVE CITOYENNE

Myriam Bachir

La Commission rénovation urbaine d'Étouvie (CRUE) est typiquement une initiative citoyenne. Constituée en 2008, elle est portée par des associations, l'Amicale des locataires du quartier Étouvie, le CSC, le Café-touvie et le comité de quartier. La CRUE est originale dans le paysage participatif en ce qu'elle se distingue des procédures classiques de participation plus généralement initiées par les élus. Force de propositions et espace de délibération « par le bas », la CRUE ouvre ses portes lors des rencontres « Inventons la démocratie » afin de définir ensemble ce que devrait être la coconstruction.

La coconstruction en question

Le terme coconstruction fait irruption dans le lexique de la participation avec la *loi de program-*

Les neuf conditions de la coconstruction⁴

Mise en forme de Xavier Desjonquères, administrateur du CSC Étouvie

1. Établir au départ un accord entre les partenaires sur :
 - l'objet de la concertation ;
 - le calendrier et les étapes de A à Z ;
 - les sujets à aborder et la méthode de concertation.Préciser dans cet accord :
 - ce qui sera mis en débat, ce qui ne sera pas négociable ;
 - quand et comment sera prise la décision ;
 - comment la collectivité ou le bailleur et les associations s'engagent à informer et mobiliser les habitants pour qu'ils donnent leur avis et expriment des besoins et des propositions.
2. Obtenir toutes les informations nécessaires à la compréhension du sujet et à la réflexion.
3. Avoir le temps de mener des réflexions et de rencontrer les habitants.
4. Avoir la possibilité de faire étudier des variantes ou des contre-

propositions et de faire intervenir éventuellement un professionnel neutre.

5. Avoir des interlocuteurs disponibles joignables par mail et par téléphone pour obtenir des informations, des documents et discuter des détails des modalités de concertation.
6. Obtenir des réponses aux courriers et des rendez-vous dans des délais raisonnables.
7. Avoir des temps de discussion équitables :
 - on nous écoute, on nous fait confiance sans nous écraser ;
 - les arguments différents ou contradictoires sont notés précisément et intégrés dans un compte-rendu à valider et à diffuser.
8. Avoir des temps de négociation sur les points de désaccord.
9. Disposer au moment des délibérations et des décisions des élus :
 - d'un bilan de la concertation avec les avis, propositions et arguments émis dans le quartier ;
 - d'un exposé sur les motivations qui fondent la décision des élus, sur la manière dont a été prise en compte la concertation et sur l'enrichissement du projet obtenu par la coconstruction.



proposition pour la ville et à la cohésion urbaine du 21 février 2014. Elle pose pour la première fois ce principe dans le droit français ; principe qui pose la question du pouvoir et du « pouvoir d'agir » ou « empowerment » des habitants dans les choix qui les concernent³. À partir des expériences participatives organisées par Amiens Métropole, les participants de la CRUE ont repéré ce que pourrait être la coconstruction. Neuf conditions ont été ainsi élaborées puis adoptées par le conseil citoyen d'Étouvie le 26 juin 2017.

3. La notion est communément traduite en français par « pouvoir d'agir » et signifie la capacité des personnes à s'auto-organiser et à exercer un contrôle sur la définition et la nature des décisions.

4. Du programme de rénovation urbaine d'Étouvie (2017-2024), des projets de gestion quotidienne (entretien, tranquillité, sécurité).

LES CONSEILS CITOYENS OU LES DIFFICILES DÉBUTS D'UNE OFFRE INSTITUTIONNELLE DE PARTICIPATION

D'initiative gouvernementale, les conseils citoyens (CC) s'imposent aux 1 500 quartiers en politique de la ville. Ils constituent une offre institutionnelle de participation⁵. La loi de programmation pour la ville et à la cohésion urbaine de 2014 organise le fonctionnement et les modes de sélection des membres des collèges habitants (tirés au sort) et acteurs locaux – associatifs et économiques – (volontaires)⁶.

Retour sur une expérience au conseil citoyen Étouvie

**Laurence Potin, habitante tirée
au sort et déléguée au comité
opérationnel de suivi du contrat
de ville (COS)**

Propos recueillis par entretien et coécrits avec
Myriam Bachir

Le démarrage a été lent et abstrait par rapport aux réalités et priorités du quartier. Il y a des besoins primordiaux ici. Il y a des inégalités dans les quartiers prioritaires. Par exemple les bâtiments Les Coursives ressemblent à un grand couloir où il n'y a qu'une pharmacie. À côté de cela, il y a du positif ici. J'aime beaucoup mon quartier, j'aime les gens qui y vivent et l'esprit

familial. On est Étoviens. Il y a aussi de la solidarité avec les associations, le CSC, la table de quartier qui aident et qui portent concrètement des projets. J'ai répondu positivement au tirage au sort parce que j'ai eu envie justement de savoir ce qui se passait au niveau du quartier du côté rénovation urbaine, de la jeunesse, etc. Je me suis dit que ces sujets pouvaient être abordés et traités au CC pour faire avancer les choses. Petit bémol, après deux ans comme membre et déléguée au COS, j'ai le sentiment que pour le moment le propos est resté un peu trop limité à des questions d'organisation, de règlement intérieur et aussi à des sujets qui ne correspondent pas aux besoins concrets. Bref, nous nous sommes beaucoup concentrés sur la forme et pas encore sur le contenu. Les choses sont en train de changer.

Une composition peu représentative du quartier

Il y a eu dix-sept personnes tirées au sort, seulement quatre ont répondu et sont venues aux premières réunions et je me suis vite retrouvée seule dans le collège habitants. Du coup, même si je considère les représentants associatifs comme des habitants, il s'agit de personnes déjà investies et habituées à ce type d'exercice. Ajoutons à cela le temps nécessaire pour être membre du CC favorisant l'investissement de personnes disponibles. Il y a donc un clivage générationnel avec surtout des personnes âgées et aussi des anciens du quartier. Il me semble qu'il serait judicieux de faire appel à des jeunes et à de nouveaux habitants. Enfin, quand les gens sont pris par leurs problèmes à eux de travail,

d'argent, ce n'est pas évident de concevoir pour le collectif.

À Étouvie il y a une dynamique formidable mais elle est associative, les habitants sans appartenance collective ne sont pas vraiment là. Le problème c'est qu'il y a trop peu d'habitants au CC et le peu qu'il y a ne porte pas leur voix. Le collègue habitants est une voix éteinte, c'est dommage, mais je pense que l'ouverture aux volontaires va changer la donne.

Écoute ou conseil citoyen : la difficile prise de parole de l'habitant

En forçant le trait je me permettrais presque de dire que pour le moment ça ne devrait pas s'appeler « conseils citoyens » mais « écoute citoyenne » des institutions. Il s'agit davantage de transmission d'informations que de débats citoyens avec les représentants. J'ai ressenti cela dès le départ même si j'ai eu du mal et du temps à le mettre en forme et en mots. En réalité, il n'y a pas eu jusqu'à présent de véritables rencontres avec les institutionnels au sens d'échanges et d'écoute réels. C'est difficile de prendre la parole et aussi de l'avoir. Il arrive que nous levions le doigt, parfois longtemps, sans que la parole ne nous soit donnée. Il faut faire attention, les habitants ne peuvent pas être sollicités pour faire en quelque sorte seulement de la figuration.

Ils ont des choses à dire. Mais c'est au fond. C'est profond, ça a du mal à sortir, il faut du temps. En réunion, je me dis il faut que tu dises ce que tu ressens et ce que tu as à dire, il y a un truc qui doit sortir et ce n'est pas facile à faire. Les conditions de la prise de parole ne sont pas vraiment réunies et les officiels ont beaucoup de choses à dire (rire).

Pour donner du contenu et du sens au CC il faut malheureusement dans la pratique trop souvent y aller en force. Il faut des acteurs de terrain, mais cela peut empêcher les autres d'intervenir. Les associatifs eux aussi ont leur jargon qui n'est pas toujours accessible. Il est là le paradoxe, comment doser et permettre que les habitants s'investissent sachant que les associations plus habituées prennent plus facilement la parole ?

Une forme de violence institutionnelle

Je ne prétends pas que cela soit volontaire ni qu'il y ait malice, mais les gens de la mairie et de la préfecture ne se rendent pas compte je crois de la manière dont ils s'adressent aux habitants des quartiers. C'est un vrai problème qui peut nuire à la confiance et à la communication et peut expliquer aussi l'absentéisme. Pour donner un exemple, au moment de l'élection des délégués au comité opérationnel de suivi, auquel j'étais candidate, on m'a demandé si je savais ce que signifie le mot délégué. C'était tellement surréaliste pour moi en fait que j'ai cru qu'on voulait m'expliquer la fonction de représentant, mais non c'était plus basique. Dans le même ordre d'idées, la maladresse a été de rigueur lors de la présentation de la mise en place de formations pour les habitants avant de commencer à travailler dans les CC : on nous a fait comprendre qu'on allait faire venir un cabinet pour « nous éduquer », pour « nous instruire », nous les habitants tirés au sort. Cela a été mal amené. Autre

illustration de décision non concertée : la séparation des collèges associations et habitants avec en filigrane l'idée, peu valorisante, selon laquelle les tirés au sort risquaient de se faire « dévorer » par les associatifs. Cette division était maladroite car à mon sens, nous pouvions travailler de concert. On a besoin des associations qui connaissent le fonctionnement des institutions, l'histoire du quartier.

Les exemples foisonnent de formes d'indélicatesses je dirai, comme cet élu qui s'adressant publiquement aux habitants dit : « La table de quartier c'est fini, il faut en faire le deuil », alors que la démarche existait de longue date avant de s'appeler table de quartier à Étouvie, que les gens s'y investissent et y mettent du sens. Dire cela à des personnes qui l'ont fait germer pendant des années, c'est assez violent.

J'ai l'impression qu'il y a une méconnaissance des quartiers populaires et des gens qui y vivent, doublée d'une précipitation dans la mise en place des CC. La manière de solliciter les gens en est l'illustration. Le courrier postal aux habitants tirés au sort a souvent atterri à la poubelle, m'ont expliqué mes voisins, tant il était facile de le confondre avec un avis municipal ordinaire. Autre procédé inadapté : le porte-à-porte pour recruter des habitants suite à l'échec du tirage au sort. Ils sont venus au domicile des gens, frapper à leur porte mais cela a été un échec bien sûr. C'est bien mal connaître les quartiers. En réalité les gens ont eu peur. Pour des raisons diverses, dans les quartiers les gens ont peur des institutions, alors t'imagines le délégué du préfet qui débarque chez toi comme ça.

L'un des pires moments a été de faire venir à une réunion une dame qui ne parlait pas français sans la présence d'un interprète.

Pour autant, il ne faut pas en rester là car c'est la seule façon de se faire entendre et d'obtenir des améliorations pour notre vie au quotidien.

Bien sûr, pour le moment, au regard de ces deux premières années de fonctionnement des CC, je crois qu'on est encore loin de la démocratie et d'un partage du pouvoir. Faute de le recevoir en partage, alors sans doute faut-il le prendre, le pouvoir, et oser exprimer les besoins du quartier tout en maintenant un dialogue serein et constructif avec les élus pour faire avancer les choses. Une note positive dans tout cela : je suis vraiment contente que les choses avancent maintenant grâce aux membres et à leur ténacité, les CC gagnent doucement et sûrement en autonomie et en auto-organisation. Il a fallu se battre et ça commence à prendre forme (exemples d'autonomisation : fixation de l'ordre du jour, des dates des réunions, du règlement intérieur, invitation d'experts et autres, enquêtes et collectes des besoins et des avis des habitants).

Il faut absolument que le CC se fasse avec des volontaires et non avec des personnes trop dociles comme l'induit le tirage au sort.

5. T. Kirszbaum, « Démocratiser la politique de la ville avec les associations ? », *La vie associative*, octobre 2015, n° 23.

6. Complétée par le *Cadre de référence des conseils citoyens*, 2014, et la circulaire du 2 février 2017 précisant le fonctionnement des conseils citoyens.

Gérard Masson, membre du CC Étouvie, collègue associations (Café-touvie), délégué au COS

Propos recueillis par Myriam Titi et Myriam Bachir et coécrits

On a l'impression que les choses sont décidées d'avance

On nous a fait comprendre et sans préparation ni concertation que les grands bâtiments, dans lesquels nous vivons, entre parenthèses, au bout de cinquante ans, ça ne fait pas joli, qu'il faut les couper pour donner de la clarté, qu'il faut refaire une route, couper des appartements et faire des jardins s'il reste de la place. Enfin voilà, les élus voulaient qu'on réfléchisse et qu'on avance ensemble, mais le projet paraissait déjà bien avancé. Un officiel m'a demandé pourquoi les habitants ne participent pas aux réunions du COS, je lui ai répondu très franchement que pour les gens, c'est cousu, c'est fini. Vous faites votre truc, c'est emballé, allez hop, c'est décidé d'avance. Du moins c'est l'impression que tout cela donne et du coup on se pose la question de notre utilité en tant que CC.

L'ordre du jour non concerté

Nous avions programmé de traiter du renouvellement des membres et cela avait été annoncé lors de la réunion précédente. Les techniciens de la mairie sont arrivés avec un cabinet d'experts sur la rénovation urbaine et là l'ordre du jour a été changé. Nous avons été mis devant le fait accompli. Les experts ont présenté des diapositives de photos prises dans le quartier et voilà... Une autre fois, nous voulions parler des transports et plus particulièrement des bus. Cela nous a été refusé, ça a été violent pour nous et c'est un peu à chaque fois comme ça. On a le sentiment que les agents de la mairie et de la préfecture ne respectent ni les habitants ni le CC parce qu'ils ne prêtent pas attention à l'ordre du jour qui a été voté à la réunion d'avant et qu'ils se permettent de fixer seuls leurs propres thèmes en excluant nos priorités et en faisant venir leurs propres experts sans nous prévenir.

La circulation de la parole en question

Le CC ça devrait être la parole aux habitants, sauf que lors des réunions, en réalité, c'est la parole aux personnes de la ville et de la préfecture. On nous a même fait comprendre que nous prenions trop la parole. Parfois, quand nos demandes sont trop éloignées de ce qui a été prévu, on nous demande de nous taire. Ça sert à quoi alors un CC ?

À mon sens, les délégués au comité opérationnel de suivi devraient faire remonter les demandes en préfecture ou en

mairie. Il faudrait qu'ils déposent directement des demandes des habitants aux élus. Mais on nous dit que ce n'est pas le rôle du CC, que pour cela il y a le comité de quartier, et à l'inverse on ne tient pas compte des tables de quartier pourtant connues et appréciées par les habitants. Donc ça manque de clarté tout cela. Quels sont la place et le rôle du conseil citoyen par rapport au comité de quartier et à la table de quartier ?

Les conditions d'une participation égale

Il faudrait mieux parler et mieux se comporter avec les gens. Ça, je l'ai dit aux élus et représentants de la ville et de l'État. D'ailleurs dès la première réunion j'ai senti que ça allait être compliqué. Par exemple, la toute première réunion a donné le ton. Déjà, il pleuvait, il faisait froid, les élus et techniciens de l'agglomération et les délégués du préfet sont arrivés avec une bonne demi-heure de retard. Il a fallu que des motards ramènent les clés parce qu'ils les avaient oubliées. La deuxième réunion a eu lieu dans une petite salle non chauffée en plein hiver. Il faut un peu anticiper et respecter les habitants qui prennent du temps pour la vie du quartier.

Par exemple, on nous a parfois reproché l'absentéisme, mais soit les réunions ont lieu le samedi et les gens sont libres, soit on paie les heures aux gens pour qu'ils viennent.

Il y a eu plusieurs COS auxquels nous n'avons pas pu assister car les délégués travaillaient. Il n'est pas normal que les gens prennent sur leurs congés ou qu'ils perdent de l'argent pour participer.

Quel avenir pour les conseils citoyens ?

Moi j'en attends vraiment du concret, que les habitants disent leurs problèmes, posent les difficultés du quartier et que les politiques réagissent. Le CC ça peut devenir politique. Devenir politique c'est un grand mot, c'est leur mot à eux, politique ça veut dire que t'es toujours en opposition, que ce soit la gauche, la droite, le centre. Pour moi ça peut devenir politique sans étiquette. Mais je vais te dire ma franche pensée, les élus ont peut-être peur de l'opposition des habitants. Ils craignent peut-être que les habitants prennent le pouvoir.

L'EXPÉRIENCE DES TABLES DE QUARTIER

Apparues au Québec dans les années 1960, les tables de quartier sont en France une émanation du rapport Bacqué-Mechmache. Le ministère de la Ville en lien avec la Fédération nationale des centres sociaux les expérimente pendant trois ans (2014-2017) dans douze quartiers populaires dont Étouvie.

Angélique Perrier, habitante membre de la table de quartier Étouvie

Propos recueillis par entretien, coécrits avec Myriam Bachir

Devenir citoyenne à part entière

Nous avons réclamé une formation des bénévoles mais c'était plus des formations de citoyens. C'était plus intello mais j'y ai trouvé ma place. On a appris comment animer une réunion pour que la parole circule, à communiquer, à déchiffrer les sigles, à ne pas se laisser intimider par les mots techniques, à regarder les interlocuteurs, à savoir faire face aux politiques. On a appris aussi des techniques de mobilisation (pancartes, affiches, manifestations). Au début moi je ne me mouillais jamais. Finalement à la fin on me demandait d'animer les réunions. À partir de ce moment-là en tant qu'habitante je passe à un autre statut. Donc pour moi ça a été une évolution.

La convivialité des séminaires

Ce que j'aime beaucoup c'est que c'est confiné. Lors des séminaires on est tous ensemble, on dort sur le même lieu et on mange ensemble. On rencontre des gens de Marseille, Tourcoing, Roubaix, Mulhouse, Toulouse, enfin bref on a fait plein de rencontres. Plus on avançait plus on voulait se rendre aux séminaires parce qu'on y apprend tant de choses et on a créé des liens forts avec les gens, on était contents de se retrouver et grâce aux affinités on arrivait à travailler ensemble.



On ne savait pas parler comme elles et puis on a appris

Au premier séminaire nous avions du mal à nous mélanger, nous restions dans notre coin. Mais on a fait de belles rencontres. On a fait la connaissance de Fatima et Nabila de Marseille et on s'est dit : « Oh là là comment elles parlent, nous on n'y arrivera pas. » Nabila elle est

jeune et vas-y elle a la tchatche, elle ne se laisse pas faire. On était en admiration. Dès le premier séminaire on s'est dit : « C'est ça qu'il faut faire, faut qu'on arrive à faire comme elles. »

Je ne savais pas que j'étais militante

Plus on avançait plus on prenait de l'assurance, les gens nous ont dit : « Vous avez évolué. » Tout cela m'a aidé dans ma vie de tous les jours. Je me suis dit : « Angélique tu n'es pas de la merde, tu es utile. » Aujourd'hui j'ai des choses à dire et j'ai les mots pour les dire. Je me suis découverte à moi-même. Maintenant j'ose prendre la parole. Je me suis aussi rendu compte que dans de nombreux quartiers il y a des luttes avec les élus.

C'est un soulagement de se dire qu'on n'est pas les seuls à se battre, ça donne envie de se battre avec les autres. Je suis devenue militante sans m'en rendre compte, ce que je n'aurais jamais pensé faire.

Présidente d'une association d'habitants

Sans les tables de quartier je ne crois pas que je me serais lancée dans la création d'une association où je suis en contact avec des personnes parfois en fragilité. Grâce à nous elles ont retrouvé du travail ou simplement sortent de chez elles. C'est du concret, c'est une autre manière de se battre pour le quartier et pour les habitants. C'est aussi donner de son temps et aider les gens.

Le film *Inventons la démocratie*, récit de trois jours de rencontres (*CARMEN*, sous la direction de Sylvie Coren), dont la conférence gesticulée en trois parties et l'intervention de Myriam Bachir « Les rapports habitants/élus/techniciens dans la concertation », est visible sur Vimeo au lien suivant : <https://vimeo.com/canalnord>. On peut aussi le trouver avec les mots-clés : *inventons la démocratie* ; Amiens.